

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
12 mai 2011

Original : français

**Lettre datée du 12 mai 2011, adressée au Secrétaire
général par le Président du Conseil de sécurité**

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 9 mai 2011 relative à la présentation du rapport demandé par le Conseil de sécurité au paragraphe 18 de sa résolution 1962 (2010) au titre de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire a été portée à l'attention des membres du Conseil.

Les membres du Conseil ont pris note de la demande, formulée dans votre lettre, visant à ce que le délai de présentation du rapport en question soit prorogé, et attendent avec intérêt la présentation du rapport d'ici au 30 juin 2011.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Gérard **Araud**

